



# Charte du Fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de MARDEUIL



[www.commune-de-mardeuil.com](http://www.commune-de-mardeuil.com)

Le Conseil Municipal des Jeunes se donne pour objectif majeur d'aider les jeunes à vivre activement la vie de leur commune, il travaille à l'élaboration de projets à destination des jeunes de la ville et œuvre à l'amélioration du bien-être collectif, sur des domaines aussi divers que sont : le sport, la culture, la solidarité et le civisme.

Cette charte fixe les règles que le Conseiller Municipal des Jeunes de Mardeuil s'engage à respecter durant toute la durée de son mandat. Le Conseiller représente la jeunesse Mardouillate et se doit d'être en lien avec elle.

## I) LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance qui permet aux jeunes Mardouillat(e)s de participer et de s'impliquer dans la vie citoyenne et d'être force de proposition.

L'instance se réunit régulièrement en séance plénière. Ces réunions sont l'occasion pour les jeunes conseillers de faire le point sur les dossiers en cours, d'échanger sur l'émergence projets ou besoins, de travailler à l'évaluation de leur faisabilité puis à l'élaboration d'un dossier de présentation qu'ils soumettront aux élus.

Il permet aux jeunes élu-es :

- De réfléchir à des projets d'intérêt communal ou général,
- Véritable instance citoyenne, le Conseil des Jeunes vise également à favoriser l'apprentissage des institutions démocratiques et des valeurs républicaines en nouant un dialogue renforcé avec la municipalité

## II) FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

- Les élus du CMJ sont installés pour un mandat de 2 ans.
- Ils sont répartis en 3 collèges électoraux, en fonction de leur scolarité, au 1er septembre de l'année du renouvellement des élus : CM1/CM2 ; 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> ; 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>.
- 4 élus sont installés, 2 filles et 2 garçons par tranche, soient 12 au total (maximum), avec une parité stricte.
- Les Conseillers Municipaux des Jeunes (CMJ) siègent au sein de commissions, avec des élus municipaux.
- Ils élaborent des projets, en définissent le budget et en discutent avant un passage en Conseil Municipal.
- Ils sont invités aux manifestations et commémorations du village.

## III) LES VALEURS DÉVELOPPÉES AU SEIN DU CMJ

Diversité, Citoyenneté, République, Solidarité, Fraternité, Esprit d'équipe, Investissement et engagement, Respect, Liberté d'expression, Convivialité,

## IV) ELIGIBILITE ET INSTALLATION

Qui est éligible ?

Tout enfant scolarisé, habitant la commune, qui déclare sa candidature (annexe 1) à la mairie auprès du secrétariat dans les délais indiqués et remplissant les conditions de la présente charte.

**Installation : Elle a lieu le vendredi qui suit l'élection (soit le 11 octobre 2024).**

À cette occasion, une manifestation est organisée, avec l'équipe municipale et les familles, pour :

- présenter la nouvelle équipe municipale des jeunes,
- leur remettre leur écharpe d'élu, ainsi que leur carte d'identité d'élu(e), pour le durée du mandat.

Le maire de Mardeuil  
Denis de CHILLOU de CHURET



[www.commune-de-mardeuil.com](http://www.commune-de-mardeuil.com)

## Fiche de Candidature (à retourner à la Mairie)

### CMJ MARDEUIL – 2024/2026



**(Date de clôture des candidatures : vendredi 27 septembre 2024 - 12h)**

**Candidat(e) :** Nom: \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Classe (au 1er septembre 2024) : \_\_\_\_\_

Je déclare présenter ma candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mardeuil du 4 octobre 2024 (mandat 2024 – 2026).

Je m'engage à respecter la charte du CMJ.

Signature :

### Parents :

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ représentant légal 1 de l'enfant  
candidat(e) au CMJ

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ représentant légal 2 de l'enfant  
candidat(e) au CMJ

l'autorise à :

- se présenter à l'élection au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mardeuil,
- assister aux séances et aux réunions plénières,
- participer aux manifestations et commémorations (prévenir la mairie en cas d'absence de mon enfant),
- aider mon enfant à respecter la charte du CMJ,

Par ailleurs, je déclare donner mon accord à la prise de photos - à filmer - mon fils/ma fille dans le cadre du CMJ et autorise gracieusement la publication d'images de mon enfant qui auront été prises lors de sa participation aux activités et commémorations sur tous supports de communications et d'informations relatifs à la promotion de ces activités.

### Coordonnées des parents et/ou du représentant légal :

représentant légal 1 : _____		représentant légal 2 : _____	
Adresse postale :		Adresse postale :	
Adresse mail :		Adresse mail :	
Téléphone :		Téléphone :	
<u>Signature :</u>		<u>Signature :</u>	